
JOHANNESBURG – Session de travail de l'ALAC et des dirigeants régionaux - 2e partie

Lundi 26 juin 2017 – 10h30 à 12h00 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

NON IDENTIFIE: Séance des leaders régionaux d'ALAC deuxième partie, de 10 h 30 à midi, dans la salle [inaudible] et nous sommes le 26 juin 2017.

ALAN GREENBERG: Merci, nous allons reprendre notre travail, et la première partie de cette séance est une mise à jour du GSE, équipe de relation avec le secteur commercial au niveau mondial. Et nous allons avoir une discussion avec eux. Donc je vais donner la parole à Sally Costerton.

SALLY COSTERTON: Merci bonjour. Merci, c'est un plaisir de vous voir. Donc, comme Alan l'a dit, nous nous connaissons tous, et vous connaissez le travail de notre équipe.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc nous avons Pierre qui est ici, qui est le président de la participation de l'Afrique, et je vais lui demander de faire un petit résumé sur le programme concernant l'Afrique.

Mais avant toute chose, je voudrais faire un commentaire, quelque chose que je fais beaucoup dernièrement avec les différents groupes de la ccNSO, de la GNSO et que j'ai fait ces deux derniers jours, je vais le répéter et le refaire ici.

Notre travail, au niveau d'ICANN, nous amène à nous focaliser sur l'augmentation de la participation. Au début, il y a 5 ans lorsque j'ai commencé à travailler à ICANN, nous étions dans la partie de l'internationalisation, nous étions en train d'essayer d'augmenter la prise de conscience concernant l'existence d'ICANN. Nous continuons à faire cela, cela est nécessaire bien sûr. Par exemple, nous avons, avant cette réunion de Johannesburg, organisé une séance de renforcement de capacités pour les équipes de renforcement de la loi.

Mais je dois dire que beaucoup de personnes qui sont venues à cette réunion de renforcement de capacités n'avaient jamais entendu parler de l'ICANN.

Donc c'est très important que les gens qui travaillent dans le domaine de la loi et du respect de la loi connaissent ce que nous faisons, notre travail.

Et nous essayons de travailler avec la communauté dans ce sens pour augmenter le niveau de participation, pour nous assurer que ces gens, ces différents secteurs, soient mieux représentés à l'ICANN, et différents groupes, différents secteurs avec différentes opinions, de différents âges, différentes croyances religieuses, différents genres. Pour qu'il y ait davantage de diversité, mais aussi davantage de compétences.

Cela va nous aider au niveau de l'élaboration de politiques.

Un autre secteur qui est important, c'est le développement des compétences du leadership. Nous avons travaillé, nous nous sommes focalisés pour mieux intégrer la sensibilisation et la participation dans ce sens. Et notre objectif est d'améliorer les compétences et la volonté de ces communautés, de façon à ce qu'il y ait des caractéristiques stables et que des gens puissent se charger de réaliser certains travaux, d'assumer certaines missions.

Nous travaillons déjà là-dessus depuis plusieurs années, mais actuellement nous sommes en train de mettre l'accent là-dessus vraiment.

Bien nous allons donner la parole à Pierre et ensuite nous passerons aux questions.

PIERRE DANDJINO: Merci Sally, bonjour à tous. C'est toujours bon de faire une mise à jour de ce que nous faisons en ce qui concerne la participation. Et je vais me focaliser sur l'Afrique cette fois-ci.

Mais, comme Sally l'a dit, notre participation se base sur une approche double. Nous voulons d'abord nous assurer que l'Afrique contribue vraiment au travail de l'ICANN et participe de manière efficace au travail de l'ICANN.

Et la deuxième partie importante de notre travail est de s'assurer que nous soutenons vraiment les efforts de renforcement de capacités en Afrique. Et cela concerne la façon dont on s'assure que le secteur et l'industrie sont soutenables.

C'est un des problèmes qui a été reflété dans la stratégie africaine développée par la communauté.

Donc ce que nous faisons, autour de ces deux perspectives, de ces deux approches, et nous travaillons dans ces deux domaines. Et, jusqu'à maintenant, nous avons fait un travail très intéressant parce que ça a été très bon pour nous d'avoir des structures comme la vôtre.

Et AFRALO, en Afrique, nous a vraiment aidés pour savoir quelle était la sensibilisation dont nous avons besoin. Et je me souviens que la plupart des événements africains que nous avons eus au cours de ces deux, trois dernières années, AFRALO

nous a aidés, a eu un stand, nous a aidés à faire venir des parties prenantes de l'Afrique pour participer à ces événements. C'est très important tout cela.

Donc ce que nous faisons, c'est promouvoir une prise de conscience de façon à ce qu'il y ait une participation efficace pour l'Afrique, auprès des gouvernements africains, de la communauté africaine, nous avons une bonne relation avec la commission économique régionale dans les différentes régions de l'Afrique. Et nous sommes dans un processus de développement de protocoles d'accords avec cette commission économique régionale. C'est très important pour nous parce qu'eux aussi travaillent dans le renforcement des capacités au niveau des TIC, au niveau de l'internet. Et donc on peut travailler avec eux.

Mais nous devons nous focaliser. Donc ce que nous avons fait l'année dernière et cette année, nous avons travaillé sur le DNS.

Vous avez entendu parler du forum du DNS, qui a commencé en Afrique du Sud à Durban. Et maintenant nous en sommes à notre cinquième édition de ce forum du DNS. Il va avoir lieu en Tanzanie.

Et voilà, c'est ce qui nous permet vraiment de fournir un développement de compétences, un renforcement des capacités et des programmes que nous proposons à la

communauté des registres et des bureaux d'enregistrement d'Afrique.

Nous avons plusieurs programmes. Le premier s'appelle le DNSSEC, il y a une présentation sur le DNSSEC. Au cours de cet événement, nous fournissons un soutien à ceux qui gèrent des ccTLD, pas seulement aux bureaux d'enregistrement puisqu'en Afrique nous avons 9 bureaux d'enregistrements accrédités. Donc ce que nous faisons, nous leur fournissons les capacités dont ils ont besoin pour qu'ils puissent continuer à travailler, c'est très important pour eux.

Nous avons aussi un centre au Caire de renforcement de capacités, dans lequel nous fournissons des cours pour les participants qui viennent de l'Afrique subsaharienne, et les participants qui veulent développer le secteur dans leur région.

Toute la partie du marketing et la partie commerciale du DNS manquaient. Donc on a essayé de mettre en place un programme dans lequel nous avons dit aux bureaux d'enregistrements, nous leur avons fourni des recommandations pour que certains d'entre eux puissent aller par exemple au Maroc, en Tunisie, et par exemple en Afrique du Sud aussi pour qu'ils aient davantage de connaissances et qu'il y ait une meilleure pratique dans ces régions ;

Donc ça c'est quelque chose qui donne des résultats. Et nous voyons de plus en plus de gens qui viennent de l'Afrique, qui viennent participer aux réunions de l'ICANN. Il y a donc davantage de participation, mais il faut continuer à travailler dans ce domaine quand même.

L'autre chose, que nous voyons et qui est très intéressante aussi, concerne les forces de l'ordre et les régulateurs ou le secteur de la réglementation des télécoms. Ils veulent que nous participions à tout cela, ils veulent être des partenaires. Et donc ils sont intéressés aussi, ainsi que les gouvernements.

Les gouvernements sont très intéressés par tout ce qui concerne la cyber sécurité, ils nous demandent ce que fait ICANN dans le domaine de la cyber sécurité, et nous leur disons que ICANN finalement travaille au niveau de la sécurité avec du DNS et essaye d'augmenter ou de développer une certaine prise de conscience, et nous devons mettre en place des partenariats avec Interpol pour être sûr que les forces de l'ordre sont capables de travailler à nos côtés.

Nous avons eu une cinquantaine de participants de différents secteurs de forces de l'ordre pendant ces deux journées de renforcement de capacités, et ce sont des gens qui travaillent dans le domaine de la cyber sécurité. Et seulement deux d'entre eux connaissaient le DNS, c'est tout. Et un seul connaissait le

système de surveillance, de suivi de IP, etc. Les autres n'en avaient aucune idée.

Donc on se rend compte qu'il faut organiser ce type d'ateliers.

Et nous sommes dans une situation dans laquelle nous nous demandons maintenant comment organiser ce type de choses, parce que nous nous rendons compte que c'est important. Nous devons donc augmenter ce type de participation.

ICANN est en Afrique maintenant. C'était une demande des ministres des TIC de la région. Nous avons donc une participation au niveau de Nairobi, nous avons une participation. Nous avons réalisé une série d'ateliers. Nous voulons augmenter cette participation dans le futur. Et c'est quelque chose qui évolue bien, on le voit, en Afrique. Et on doit savoir ce dont les gens ont besoin, ce qu'on peut faire pour les aider, et je crois qu'on avance aussi dans ce sens.

Donc je veux vous remercier, je veux vous dire que nous sommes peu de membres en Afrique, nous sommes 44 membres a total en Afrique, donc nous avons vraiment besoin de votre soutien, du soutien des parties prenantes, et je sais que At-Large et AFRALO sont des partenaires très importants pour nous dans notre continent Africain.

Donc c'était n petit peu l'aperçu que je pouvais vous donner concernant la participation en Afrique. Et maintenant je vous donne la parole si vous avez des questions.

ALAN GREENBERG: Merci. Est-ce que vous avez des questions ? Harold allez-y.

HAROLD ARCOS: Merci Alan. Je vais parler en espagnol.

Merci pour votre présentation Pierre. Je voulais vous demander, dans le domaine de l'activité que vous effectuez en Afrique, je voulais savoir comment vous pensez que ces activités peuvent être affectées par la situation qui existe actuellement en Orient, au Nord-Est de l'Afrique. Est-ce que vous pensez que cela peut affecter votre région, le conflit du Katar qui a lieu actuellement, qui est très proche du nord-est de l'Afrique.

Et est-ce que vous avez des prévisions par rapport au programme du Moyen-Orient pour lequel je sais qu'on a eu des contacts avec les autorités.

Et est-ce que vous pensez que ce conflit risque d'affecter aussi ce projet ?

Nous devons aussi penser aux questions des boursiers de cette région, puisque la prochaine réunion va avoir lieu à Abu Dhabi.

Et il est clair qu'on a un contexte géographique un peu compliqué dans ce sens.

Donc voilà, j'aurai aimé connaître votre opinion à ce propos.
Merci.

PIERRE DANDJINO: Merci pour cette question, je vais y répondre puisque Sally ne veut pas y répondre, donc j'y vais.

NON IDENTIFIE : Bien, est-ce que vous voulez que je répète ?

PIERRE DANDJINO : Oui, j'ai compris une partie de votre question, mais est-ce que vous pourriez la répéter s'il vous plait. Oui. Concernant le Katar hein je n'ai pas très bien compris.

HAROLD ARCOS: Bien, est-ce que vous pensez que cela peut affecter les activités prévues dans la région ? C'est-à-dire je parle de tout ce qui a lieu en ce moment, la tension qui a lieu dans la région du Katar, et les programmes de GSE mis en place dans cette région, est-ce qu'ils vont être affectés ces programmes, et quelles sont les perspectives qui sont prévues pour essayer de régler les problèmes qui pourraient surgir dans le domaine des boursiers

par exemple puisque la prochaine réunion d'ICANN a lieu à Abu Dhabi. Et les personnes qui viennent de la région du Katar peuvent peut-être être affectés, disons, par cette crise.

SALLY COSTERTON : Merci, j'ai compris la question. Je croyais que c'était quelque chose de différent. Bien, bon. C'est une question très importante, c'est une époque difficile maintenant pour nos amis, nos collègues qui vivent dans cette partie du monde.

En résumé, je vous dirais qu'on ne sait pas en fait. C'est quelque chose qui avance très rapidement. C'est un développement très récent. Il y a seulement quelques semaines, nous suivons le problème de près.

Et les demandes de boursiers pour Abu Dhabi sont terminées. Et c'est la même chose pour la candidature pour le NextGen et nous sommes dans le processus d'évaluation maintenant de ces demandes.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous allons suivre la situation de près et que nous allons nous assurer que les gens qui sont sélectionnés pour ce programme sont des gens qui pourront participer.

Mais vous allez bien sûr comprendre que les décisions concernant les visas et les voyages sont des questions qui

dépassent les compétences d'ICANN. Ce type de débat politique, ce type de problèmes dépendent des gouvernements. Et je ne sais pas dans quelle mesure cela va affecter notre réunion d'Abu Dhabi.

J'espère que ce ne sera pas le cas. En tout cas, je m'engage à vous dire que nous suivons, nous allons suivre tout cela de près et nous allons rester en contact avec les personnes qui se sont portées candidats pour ce programme.

Au niveau des activités régionales de sensibilisation, nous allons voir comment les choses évoluent dans les semaines à venir. Mais je vous dirais que mon collègue, qui n'est pas là, et qui est à la tête de la participation dans notre équipe, utilise les plateformes et les outils, tout le temps. Ça fait partie de notre compromis dans ce domaine.

Si nous devons réduire le nombre de réunions présentiels à cause de ces événements, nous allons pouvoir continuer à participer en utilisant ces outils, ces méthodes, cette plateforme. Cela va nous permettre de continuer à travailler, de continuer à faire participer ces gens et à leur permettre de participer aux séances et aux réunions. Merci.

ALAN GREENBERG:

Alberto demande la parole.

ALBERTO SOTO:

Merci Alan. Ce n'est pas une question, c'est une sollicitation, une demande d'aide. Nous venons de signer un protocole d'accords avec LACNIC, au niveau de LACRALO. Et nous allons commencer un travail conjoint. Nous sommes 51 sur 21 pays. Et nous allons faire une enquête auprès des fournisseurs de services et les entités qui ont des centres qu'ils gèrent.

Nous allons parler du DNS, du DNS propre, par de notre système du DNS, du DNS qui leur appartiennent pour voir s'ils ont un système de DNSSEC installé. J'ai ajouté le changement de clé dans le système de racine. Et donc c'est une tâche importante qui va permettre de diffuser.

Parce que nous c'est pareil, nous avons beaucoup de gens dans notre région qui ne savaient pas du tout comment ça fonctionnait et qui nous tiennent responsables de tous les problèmes qui existent dans le cyberspace.

Donc avec Humberto, nous allons mettre en place des plans au cours de cette réunion présentielle pour aborder tous ces thèmes dans le futur.

NON IDENTIFIE :

Merci Alberto. Je vois Rodrigo qui demande la parole. Allez-y Rodrigo.

SALLY COSTERTON : Bien, alors. C'est un problème grave. Et pas seulement en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est pour cela que nous continuons à faire de la sensibilisation dans la communauté des fournisseurs d'internet, pour savoir qui est responsable de la sécurité, de la cyber sécurité. C'est très important que lorsque ICANN n'est pas bien, lorsque'on ne comprend pas bien le rôle d'ICANN, il nous faut éduquer les personnes qui vont prendre des décisions au niveau des gouvernements nationaux à propos de la cyber sécurité pour que tout le monde comprenne comment ça marche, comment le nom de domaine est sécurisé et le rôle d'ICANN dans ce domaine, dans ce secteur.

Donc Rodigo est là, nous serons ravis d'aborder d'autres thèmes avec vous, de vous fournir une aide. Je sais que c'est une partie importante de votre participation dans la région, et j'espère, j'aimerais qu'il y ait une prise de conscience croissante dans certaines parties du monde, que tout le monde comprenne mieux cela.

Mais c'est un dialogue qui doit continuer à avoir lieu. Il faut être proactif, parce que très souvent on ne nous invite pas à participer à ces discussions. Des fois, c'est de manière intentionnelle, des fois c'est parce que ces gens ne savent pas que nous travaillons dans ce domaine. Ils ne le comprennent pas donc ils font des... Ils ont une idée de tout ce qui concerne la sécurité qui n'a rien à voir avec la réalité.

Donc appelez Rodrigo et notre équipe. Pendant la semaine venez nous voir et nous pouvons vous aider.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Je dois clore cette partie de la réunion. Il nous reste seulement 10 minutes et il y a plusieurs personnes qui n'ont pas pu prendre la parole. Donc je vais donner la parole à Ergys Ramaj qui est le responsable en chef dans le département de responsabilité.

BETSY ANDREWS/ ERGYS RAMAJ: Je voulais vous faire une petite présentation de ce qu'on fait au niveau de ICANN Learn sur la plateforme d'apprentissage en ligne. Est-ce que vous pourriez mettre les diapos s'il vus plait.

ICANN Learn a 4000 utilisateurs dans 6 langues différentes. Nous sommes une plateforme qui offre une variété de formations, de compétences pour les gens en ligne. Et cela complète les ateliers que nous organisons aussi à côté. Ici l'objectif est d'accéder à ce site et de suivre le rythme que l'on veut.

Donc ce que nous aimerions c'est que vous nous disiez quels sont les informations qui à votre avis sont nécessaires, doivent être partagées avec la communauté d'ICANN en termes de contenus ou de connaissances que l'on peut offrir pour créer des cours. Et dans ce domaine-là nous pourrons travailler ensemble.

Bien nous pouvons passer à la prochaine diapo.

Donc les cours que nous avons lancés récemment sont les séminaires web de renforcement de capacités. Et nous avons reconstruit tout cela, nous l'avons posté sur notre plateforme.

Vous pouvez les télécharger, vous pouvez choisir les thèmes qui vous intéressent. Il y a des secteurs de discussions auxquels vous pouvez accéder aussi. Il y a aussi la possibilité d'avoir des conversations avec les experts qui sont responsables de ces présentations. Il y a aussi la possibilité de mettre en place des questionnaires pour évaluer les participants, voir s'ils ont bien compris le contenu de ce séminaire. Et c'est un modèle de ce qui peut être utilisé dans le futur.

Cela a été lancé sur la plateforme en anglais cette semaine. Nous avons aussi un service d'interprétariat en français et en espagnol. Et une fois que tout cela sera mis en place, ce sera lancé le mois prochain, ce sera disponible sur la plateforme espagnole et la plateforme française.

Un autre travail que nous avons fait, c'est un gouvernement sur l'internet qu'Aziz Hilali a mis en place. C'est un cours qui est en sept parties et nous avons un questionnaire qui a été mis en place par les étudiants de NextGen. Donc ce sont les ressources internes qui se sont occupées de cela. Nous avons eu de très

bons commentaires. Ça se trouve donc sur la plateforme française.

Ensuite nous avons un cours de préparation pour les NextGen, pour qu'ils aient des informations de base, que nous puissions leur présenter, de façon à ce lorsqu'ils arrivent à ces cours pour les nouveaux arrivants ils soient mieux préparés, ils aient une certaine connaissance.

C'est un exercice d'intégration que nous utilisons en général et qui permet, que l'on peut utiliser aussi pour les futures réunions donc c'est beaucoup plus efficace, on peut le réutiliser.

Donc une des choses sur laquelle nous travaillons dans le futur c'est fournir davantage de possibilités de renforcement des capacités sur notre plateforme. Nous travaillons avec l'équipe de sécurité et de résilience, pour savoir comment mieux utiliser notre plateforme, pour ouvrir une formation technique.

Nous allons aussi faire des séminaires web et de LAC et de contenu de gouvernance. Une formation de bureaux d'enregistrement aussi qui est requis, qui est nécessaire. Nous allons le rénover, il va y avoir un système de certification qui va être établi sur la plateforme.

Et nous allons aussi rénover notre cours de programme de gouvernance d'internet de l'Asie et du Pacifique.

Tout cela nous aide à mieux comprendre quelle est la meilleure façon d'aborder les questions d'apprentissage pour notre communauté de façon à ce que les membres de notre communauté viennent participer, qu'ils soient mieux préparés.

C'est ça notre mission, de limiter les barrières à la participation des participants.

Si vous avez des questions, vous pouvez me les envoyer ou vous pouvez les envoyer à ICANNLEARN@ICANN.ORG

Si vous avez des idées que vous voulez ajouter à la plateforme, vous pouvez nous les envoyer. Si vous voulez donner des cours aussi, nous serons ravis de travailler avec vous ;

Bien, j'ai fini. Si vous avez des questions, je serais ravie d'y répondre. Et si non, nous continuons.

ALAN GREENBERG: Nous avons 5 minutes. S'il n'y a pas de question sur ICANN LEARN, j'ai une question de Satish qui voudrait poser au GSE.

SATISH BABU: Bonjour, je voudrais poser une question sur la réunion 50 de ICANN. Nous allons avoir 50 représentants des ALS qui vont venir. S'il y a des doutes concernant la date, le lieu de la réunion, nous voudrions être au courant. Parce que c'est une question

d'organisation, de logistique ici qui est compliquée. Donc il nous faut avoir tous ces renseignements le plus tôt possible.

SALLY COSTERTON:

L'équipe des réunions est responsable de cela, il n'y a pas encore eu des suggestions pour qu'il y ait des changements. J'hésite à dire non, de par mon expérience avec l'ICANN. Ce n'est pas toujours aussi simple, mais je ne pense pas. Néanmoins nous sommes extrêmement contents de l'endroit où nous allons.

Je crois que ça va être une réunion très populaire et une très grande réunion pour l'ICANN. C'est en Asie. Je sais qu'on a eu 600 demandes pour le programme des Fellows, des bourses. On n'en avait jamais reçu autant. Donc je suis très enthousiaste au sujet de cette réunion.

Mais s'il y avait des changements, le conseil d'administration et le personnel savent que lorsque l'on doit faire des modifications de ce type, il faut le faire tôt. Et pour le moment, il n'y a pas d'intention de changement des réunions.

On sait de par le passé qu'il y a eu parfois des changements d'emplacement à la dernière minute. Mais sauf s'il y avait un besoin véritablement urgent, je ne pense pas qu'il y aura de modification pour l'emplacement de la prochaine réunion.

Donc c'est pris très au sérieux par le conseil d'administration en tout cas.

ALAN GREENBERG: Pour des raisons que je ne comprends pas, l'ICANN ne contrôle pas tout ce qu'il se passe dans le monde. Javier, une minute et 30 secondes.

JAVIER RUA-JOVET: Bonjour à toutes et à tous. Juste un commentaire. On m'a rappelé quelque chose, il n'y a pas un PDP ALAC d'indiqué, et j'ai vu une très bonne vidéo de sensibilisation sur YouTube ; et ça ne disait rien de At-Large, ça ne disait rien de l'existence de l'ALAC. Et on est tous d'accord pour dire que ce sont des parties très importantes pour la sensibilisation à l'ICANN.

Donc c'était une excellente vidéo, qui parlait de toutes les entités de l'ICANN, les unités constitutives, mais je ne sais pas si c'était une erreur ou un oubli ou quoi que ce soit, et je ne sais pas si c'est de la faute de qui que ce soit ici présent, mais ALAC et At-Large n'étaient pas mentionnés alors que nous sommes en pleine période de révision et qu'At-Large joue un rôle très important pour la sensibilisation.

Parfois on est trop oubliés me semble-t-il.

ALAN GREENBERG: Donc je répondrais à cela. On ne parle pas non plus de SSAC au niveau des procédures. Le diagramme avait été effectué sans que je sois au courant, créé par le personnel, et je n'ai vu cela qu'il n'y a que 4 jours. Il y a eu quelques révisions de faites. Il va y avoir une nouvelle version, mais je ne crois pas qu'on va être en mesure d'imprimer cela ici même sur place à Johannesburg. Je ne sais pas encore.

Et ça sera en tout cas publié avec SSAC. Ca ne semblait pas non plus à la réalité, on a du le refaire également. Donc ce n'est pas qu'on a été oublié, c'est que ça a été fait très, très tard.

JAVIER RUA-JOVET: Non, moi je parlais de la vidéo. Il y avait une excellente vidéo sur YouTube sur l'ICANN et sur les différentes unités constitutives, sur ce que l'on fait, sur ce que tout le monde fait et personne ne parlait de At-large et de l'ALAC. Peut-être qu'il y avait notre logo, mais personne n'indiquait ce que l'on faisait. Nous, on avait juste un logo que personne ne reconnaissait. Mais c'est la vie.

SALLY COSTERTON: J'aimerais rebondir là-dessus. Donc c'est une situation un petit peu étrange, en effet. On va revenir sur la liste. C'est quelque chose d'important et on doit vous répondre à cela. Donc je vais

résoudre cela, et je vais me renseigner et je vais revenir vers vous.

ALAN GREENBERG: Merci. Nous allons maintenant passer à notre prochaine séance.

Merci. [Coupure]

Oui et bien pour la prochaine séance, j'ai le plaisir de prononcer certains mots.

Il y a de cela deux ans, on nous a dit que l'ICANN allait prendre en compte la protection des consommateurs, et rien ne s'est passé. Ça fait deux ans, deux ans et demi que l'on en parle.

Mais Jamie est devenue vice-présidente sénior pour la conformité contractuelle et la protection des consommateurs, et Jamie m'a promis que nous allons avoir quelqu'un qui va s'occuper de cette protection des consommateurs. Et cette personne est, je crois, avec nous. Monsieur Bryan Schilling, qui est donc directeur de la protection des consommateurs.

Et ça, c'est un concept radical pour l'ICANN figurez-vous, parce que... Ce n'est pas qu'il n'y avait aucun intérêt pour la protection des consommateurs, nous avons eu une annonce la semaine dernière que quelqu'un était engagé pour s'occuper justement des titulaires de noms de domaine. Et j'ai dû me

pincer lorsque j'ai dû entendre cela. Et j'ai trouvé ça excellent, il était temps, ais-je dit.

On voit des changements à l'ICANN, positifs, et j'espère qu'on va avoir un impact et des effets. Donc je vais maintenant donner la parole à Jamie et Bryan.

J'aimerais en savoir plus.

JAMIE HEDLUND:

Oui merci, merci beaucoup Alan. J'ai déjà abordé cette question avec ce groupe, je serai donc bref. Vous avez raison, tout à fait, à l'ALAC ainsi qu'au GAC, vous avez beaucoup fait, vous avez demandé que l'on se concentre sur la protection des consommateurs et qu'il y ait une personne chargée de cela au sein du personnel.

On a eu de longs débats sur ce qu'est la protection des consommateurs, comment on la définit, quels sont nos accords contractuels, quelles sont les attributions de l'ICANN, le mandat de l'ICANN par rapport à la protection des consommateurs. On a donc besoin de votre aide pour que l'on comprenne bien quelles sont les activités qui se déroulent, qui ont trait à la protection des consommateurs, et que la communauté parle de la meilleure manière de gérer la protection des consommateurs à l'ICANN.

À la suite de la transition IANA, il a beaucoup de gouvernements qui se posent la question : est-ce que l'ICANN est crédible en tant qu'organisation multipartite ? Elle est beaucoup plus autonome. Est-ce qu'on est crédible lorsque l'on fait respecter nos contrats, est-ce que l'on gère les problèmes des titulaires des noms de domaines et des utilisateurs finaux. Il faut trouver des solutions à ces problèmes.

Et pour ce, je vais donner la parole à Bryan Schilling qui est arrivé en juin. Et nous sommes en juin, donc il vient d'arriver. Donc soyez gentil avec lui s'il vous plait.

Pas besoin d'être gentil avec moi, mais donnez-lui quelques semaines. Bryan schilling, vous avez la parole.

BRYAN SCHILLING:

Oui, je suis très heureux d'être ici, Alan merci de m'avoir présenté si agréablement. Je crois que c'est la première fois que je suis associé à quelque chose d'aussi radical ; donc je serais très heureux de travailler avec ce groupe et d'en apprendre de vous, de la communauté, au sujet de la manière dont nous allons traiter quelque chose de très large, la protection des consommateurs.

Donc, nous allons essayer de passer au prochain transparent. Voilà, donc parfait.

Oui, excusez-moi, est-ce que l'on pourrait mieux voir les transparents, donc mettre plus large sur l'écran. Voilà merci. Excellent.

Donc ça va être une présentation très courte aujourd'hui parce que c'est un lancement, c'est un début. Et je suis là pour apprendre de la communauté quelles sont les meilleures manières de gérer cette protection des consommateurs dans le cadre de l'ICANN.

Et je crois que vous avez peut-être vu cela à Copenhague, mais je vois que Jamie avait présenté à Copenhague. Donc une déclaration d'intention, une description de poste. Je crois que ça c'est tout à fait cohérent par rapport à ce qu'était la genèse de ce rôle de protection du consommateur, de ce rôle au sein du personnel. Donc cette déclaration pourra peut-être être modifiée d'ici peu.

Nous illustrons avec le transparent suivant les points clef que nous avons retiré de la description de poste, et l'évaluation des capacités actuelles de l'ICANN à gérer des questions, des problèmes ayant trait à la protection des consommations, et quels sont les attributions et l'autorité de l'ICANN pour le faire.

Donc quelles étaient les nouvelles initiatives, qu'est-ce que l'on pouvait faire collectivement pour améliorer la confiance des

consommateurs dans l'internet et dans le DNS, dans le système de noms de domaine.

Même si l'ICANN a, en fait, des pouvoirs limités, il y a des personnes qui peuvent venir voir l'ICANN avec des utilisations malfaisantes, des abus, et nous devons apporter des réponses. Je crois que nous pouvons être en mesure de pouvoir aider les personnes qui nous contactent avec des problèmes de protection des consommateurs, être en mesure de plus pouvoir gérer certains problèmes.

Je crois que Jamie l'a déjà abordé, former un groupe de travail ad hoc, appartenant à la communauté. C'est pour cela que l'on a besoin de votre participation, selon l'envergure de ce groupe, avec quelle fréquence doit-on se réunir pour parler des problèmes de protection des consommateurs, quelles sont les priorités à définir, est-ce qu'on devrait peut-être avoir à Abu Dhabi lors de la 60^{ième} réunion de l'ICANN une séance inaugurale ?

Il faut que l'on se lance, que l'on obtienne beaucoup de retour de la part de la communauté pour mieux définir ce rôle et, comme le disait Alan, véritablement prendre des mesures et agir puisque l'on parle depuis plusieurs années.

Donc, ceci dit, nous avons des questions très larges qui se posent.

Quelles sont les priorités en ce qui concerne les utilisations malveillantes par rapport à la protection des consommateurs, les abus, les questions de respect de la vie privée qui se posent, l'impact que cela peut avoir sur le DNS, quels sont véritablement les chiffres qui permettent de mesurer le succès dans le cadre de la protection des consommateurs pour l'ICANN, quelle est la meilleure manière de travailler avec la communauté...

Donc c'est vraiment important pour nous de le savoir et je voulais simplement lancer quelques questions très rapidement. Je sais que vous êtes en mesure de nous joindre. Vous pouvez nous contacter sans aucun problème. Voici donc nos coordonnées.

Nous sommes très ouverts, nous lançons donc ce domaine, et cette question de la protection des consommateurs à l'ICANN, et donc c'est important de vous écouter.

GARTH BRUEN:

Oui, bienvenu. Et j'aimerais vous souhaiter tout le succès possible, c'est absolument important ce que vous allez effectuer. J'ai une question pour Jamie au sujet du processus pour remplir ce rôle. Est-ce Akram Atallah a participé aux entretiens ?

JAMIE HEDLUND: Oui, j'ai demandé à quelques cadres dirigeants de participer à l'entretien. Et oui, il a parlé... Vous pensez que c'est un problème ?

GARTH BRUEN: Comment avez-vous sélectionné avec qui il a parlé ?

JAMIE HEDLUND: C'est sur la base de la disponibilité, parce que certains sont en Europe, vous le savez, certains sont aux Etats Unis, et ça a été fait par l'intermédiaire de la personne des ressources humaines.

GARTH BRUEN: Oui, donc vous ne pensez pas que c'est un conflit d'intérêts d'avoir le président de la division faire passer les entretiens ?

JAMIE HEDLUND: Ce serait un conflit d'intérêts pour cette personne d'avoir un impact sur l'agenda, sur ce que l'on va effectuer. Mais l'entretien des personnes pour un nouveau rôle, qui n'existait pas auparavant, en raison de son expérience et de son historique, je pense que c'était une bonne chose.

Comment le dire... C'est simplement des opinions qui sont données, il y a plusieurs opinions qui sont données sur qui devrait être engagé. J'ai pris en compte toutes ces informations

et je peux vous dire que Akram n'a jamais dit quelque chose : prenons, trouvons quelqu'un qui sera facile.

GARTH BRUEN: Ca m'étonnerait qu'il dise ça spécifiquement, mais merci d'avoir répondu à la question.

ALAN GREENBERG: D'autres personnes ? Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je n'ai pas l'habitude de ces longues tables de EURALO. Bienvenu Bryan, je suis très heureux de voir que ce poste est maintenant rempli.

Et, puisque j'aime toujours beaucoup poser des questions, je vais vous poser quelques questions sur ce nouveau poste.

Premièrement, comment est-ce que vous définissez un consommateur. On a beaucoup parlé à l'ICANN de qui est le consommateur. Le consommateur de noms de domaine, le titulaire de noms de domaine ou l'utilisateur final qui utilise le DNS ? Donc ça c'est la première question.

Première question. Voulez-vous que je vous pose toutes les questions ou répondre au fur et à mesure ?

ALAN GREENBERG: Nous avons presque une demi-heure, si vous voulez être très concis.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Donc ça c'est la première question ; la deuxième question c'est : l'ICANN, en ce qui concerne les droits et responsabilités des titulaires de noms de domaines, on a beaucoup mis l'accent sur les responsabilités des titulaires de noms de domaine et on a beaucoup hésité –et je ne sais pas maintenant où en est l'ICANN – sur les droits des titulaires de noms de domaines. Il y a des documents qui ont été publiés sur les droits des titulaires de nom de domaine, on parlait surtout des avantages et responsabilités. On ne parlait que peu de droits.

Et, pour revenir un petit peu en arrière, on se posait la question, est-ce qu'ils ont des droits ou simplement tirent profit de ce nom de domaine ?

Bon, si on dit simplement que ce sont des avantages, des benefits en anglais, dans les documents, dans les textes, et bien ce n'est pas très sûr qu'ils aient des droits.

BRYAN SCHILLING: Oui, et bien je suis avocat, je suppose que vous l'êtes aussi, vous distinguez les noms, vous les définissez.

Et pour répondre à votre première question, pour définir un consommateur, je ne veux pas éluder la question, mais c'est à la communauté de définir cela.

Vous pouvez voir d'une manière très large : c'est toutes les personnes qui utilisent l'internet, les utilisateurs finaux donc, et je crois que ça va surtout être ces personnes qui vont devoir être protégées, qui sont des consommateurs, qui ont une relation avec l'ICANN. Donc ça c'est très large.

Et il y a des instances où un bureau d'enregistrement est un consommateur.

Donc là, que l'on parle de protection, on parle parfois de victimes. Quelqu'un qui a été offensé.

Donc vous pouvez voir un bureau d'enregistrement avec un titulaire de nom de domaine qui a utilisé une fausse carte de crédit, ça, ça peut poser un problème.

Donc là on voit cette définition très large. Mais où est-ce qu'on commence et comment est-ce que l'on définit le succès, donc nos objectifs ?

Si on nous dit : là il s'agit d'un des premiers consommateurs dans notre liste très large, là on peut mieux mesurer nos résultats et bâtir à partir de cela, et avancer à partir de cela plutôt que de commencer avec une tasse de thé, donc de manière beaucoup plus limitée. Je suis basé en Angleterre, c'est pour cela que je prends ces exemples entre la tasse de thé et l'océan beaucoup plus large. C'est comme cela que l'on peut voir l'envergure de la définition.

Donc en ce qui concerne les droits, les droits des consommateurs, je vais y travailler, parce que ça c'est quelque chose de nouveau pour moi comme concept, je ne suis pas familier de ce concept, mais je vais en effet l'analyser.

Et comme l'a dit Alan, je crois que la définition de ces droits pour les titulaires de noms de domaine, puisqu'il y aura maintenant une personne à l'ICANN qui va se charger des titulaires de nom de domaine, ça va être très intéressant d'y travailler ensemble et d'y réfléchir.

JAMIE HEDLUND:

Pour rebondir, je me suis posé la même question lorsque j'ai commencé à réfléchir à qui engager. Et on peut passer des heures sur ce terme consommateur, comment définir avec des critères ce terme de consommateur.

Et pour moi, ça ne faisait pas sens de définir cette envergure. On peut plutôt définir cela par ce qui n'est pas inclus, par la négative. Les protections, on parle souvent de protections des parties contractantes et contractuelles, donc par exemple si on nous disait : quelqu'un ne doit pas être considéré comme un consommateur...

ALAN GREENBERG:

Oui, on a parlé il y a de cela quelques temps, on peut être un consommateur lorsqu'il y a eu un échange d'argent. Donc Amazone, Ebay, est-ce qu'on est consommateur de Google ? Parce que c'est gratuit. Je ne crois pas qu'on puisse limiter les choses de cette manière. Moi je ne pense pas que si c'est un service gratuit, c'est un service d'internet et pour moi on est un consommateur d'un service d'internet même s'il est gratuit. Olivier rapidement puis après Kaili.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Pour rebondir sur ce qui a été dit, nous avons déjà eu ce débat pendant des années.

Au niveau du consommateur, nous pensons qu'il y a trois milliards et demi, et plus même de personnes qui utilisent l'internet et qui utilisent le DNS, qui sont des consommateurs du DNS et qui ont besoin d'un DNS qui fonctionne bien avec des

noms de domaine qui ne soient pas abusés. Donc cela inclut évidemment les titulaires de noms de domaine, cela inclut des personnes, ces titulaires, qui ont des droits, on en a beaucoup parlé dans notre communauté.

Je crois qu'au niveau du conseil d'administration tout le monde n'est pas d'accord. Nous, nous défendons les droits des titulaires de noms de domaine, mais il semble que le conseil d'administration ne voit pas toujours l'existence de ces droits.

KAILI KAN:

Oui, j'aimerais tout d'abord rebondir sur ce que Alan a dit au sujet de ce nouveau poste. C'est une excellente chose, on est très content que ce poste existe maintenant à l'ICANN, je crois que c'est quelque chose d'important.

On a parlé, on a travaillé au CCT RT beaucoup de cette question, et je crois que le CCT RT a mis l'accent sur le rôle du conseil d'administration. Et je crois que c'est un changement, un changement à l'ICANN en tant qu'organisation. On met plus l'accent sur le consommateur, sur le choix du consommateur, la protection, la confiance du consommateur, c'est quelque chose de très positif. C'est une avancée, une nouveauté à l'ICANN, donc au nom du CCT RT, je suis très heureux qu'il y ait maintenant quelqu'un de choisi, une équipe qui s'occupe de la protection du consommateur.

Et par rapport à ce qu'a dit Olivier, pour le moment, je suis satisfait de vos réponses. Mais j'ai dit pour le moment.

Je me rappelle de Bruce Tonkin qui était intervenu à ce sujet, il disait il y a un an et demi que le test ultime des politiques de l'ICANN ça sera justement la capacité de l'ICANN à s'occuper de ces problèmes.

Et pour répondre à la question d'Olivier, je serai donc à ce moment-là totalement satisfait.

ALAN GREENBERG: Sébastien, deux minutes uniquement.

SEBASTIEN BACHOLET: Je parle en français.

Vous avez des headsets si vous voulez écouter l'interprétation.

Puisqu'Olivier est le Chief creative Officer, je vais être seulement l'adjoint. Sur le site web, actuellement le profil de Bryan c'est juste dire que Bryan est Consumer Safeguard director, et United States. Il n'y a rien d'autre. Sauf qu'il a rejoint l'organisation en juin 2017.

Heureusement, dans la publication de son arrivée, il y avait beaucoup plus de choses. Et, excusez-moi d'être vraiment très brutal, mais avoir travaillé pour le FBI et s'occuper des consumer

vous pensez vraiment que c'est le meilleur choix ? Et pourquoi encore, et encore, et encore un américain pour prendre ce poste-là ?

Il faut... Soit vous prenez des décisions dans le staff de l'ICANN pour, si vous n'êtes pas contente de ce que je dis, c'est pas grave. Soit vous prenez des décisions sur : on est une réelle organisation globale, et j'avais entendu dire on arrête d'embaucher aux États Unis mais visiblement j'ai dû mal comprendre.

Et puis, je reste persuadé que ce que le gouvernement américain a donné d'une main, on est en train de nous le reprendre d'une autre, sous différentes formes, en ce moment dans la structure. Et comme dirait mon voisin on est de plus en plus dans du « top down » et de moins en moins dans du « bottom up ».

Et excusez-moi d'avoir été aussi virulent, mais il y a des moments où trop c'est trop.

Et Bryan, ce n'est absolument pas contre vous, c'est absolument la personne que je vise, que ce soit clair. J'irai dîner avec vous si vous voulez et quand vous voulez, mais c'est un problème d'organisation et de structure. Et si mes amis d'ALAC, encore une fois, considèrent que j'outrepasse ce que je dois dire, ce que je peux dire, qu'ils me le disent, j'en prendrais considération.

Merci.

JAMIE HEDLUND:

Merci Sébastien. Je pense que votre question était dirigée à ICANN et au système d'embauche. Nous avons 35 candidats, 35 candidatures en tout cas pour ce poste. Des personnes venant de différents secteurs. Et vu l'expérience que beaucoup de gens avaient au niveau des États-Unis, pour moi Bryan était le meilleur candidat.

Et son expérience au sein du FBI est utile pour ce rôle. Et il travaille aussi dans le secteur privé pour une compagnie technologique.

Bien, en tout cas, tout cela n'a pas beaucoup d'importance, Bryan va nous montrer ce qu'il sait faire. Ses compétences, et j'espère que vous allez travailler avec lui et avec moi-même de façon à ce que son travail puisse donner de bons résultats.

ALAN GREENBERG:

Holly, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE:

Alan, je parlerais de public plutôt que de consommateurs et en termes de rôles, je crois qu'ici nous avons deux ou trois rôles. Chaque membre doit tenir compte de votre déclaration, et va

recevoir un impact de cette déclaration. Je pense par exemple une des choses dont je vais parler cet après-midi, ce sont les gTLD, il y a beaucoup de problèmes liés aux nouveaux gTLD, et en terme du rôle de l'ICANN.

Parce que dans certains domaines ICANN fonctionne comme un régulateur, et parfois on fourni seulement des informations et encore des informations et de façon à ce que ces informations finissent par être tellement nombreuse qu'on ne peut pas y accéder.

Donc je pense que certaines de ces informations ne sont pas vraiment nécessaires. Parce que des fois on fait des choses qui sont dans le meilleur intérêt du public, mais le public ne comprend pas très bien pourquoi les choses sont comme ça.

Donc nous allons parler avec vous parce qu'il y a des politiques qui devraient être en place pour nous permettre de tirer et de bénéficier le public, quelque chose qui ne devrait pas être transparent pour le public, les structures régulatrices qui devraient être là, mais qui ne sont pas respectées.

Donc je crois que nous allons en tirer profit, pas seulement les gens qui ne sont pas au courant, mais aussi les membres de l'ICANN, pour que tout le monde puisse comprendre quels sont les problèmes liés à cet aspect, à cet aspect politique. Voilà.

BRYAN SCHILLING:

Bien, merci. Je connais ICANN depuis plusieurs années.

Et en ce qui concerne mon expérience dans le domaine des forces de l'ordre, lorsque je lisais des articles sur ICANN, j'étais toujours intéressé. Et en général on essayait de fournir des informations pour le public, des informations faciles à comprendre.

ICANN doit guider le public pour que le public puisse comprendre comment aborder les problèmes.

Merci pour votre suggestion aussi.

ALAN GREENBERG:

Je ne sais pas si on peut parler de la fin de l'internet qui se trouve là où se termine l'arc-en-ciel. Harold, vous avez la parole.

HAROLD ARCOS:

Merci Alan. Jamie et Bryan, merci beaucoup, bienvenus. Et je voulais vous parler un petit peu de la perspective présentée par Holly.

Lorsque l'on parle des recommandations que vous demandez dans votre travail, je voudrais parler d'un terme plus général qui ne définirait pas seulement le consommateur comme utilisateur final ou public, parce qu'il y a différents types d'utilisateurs avec

différentes relations. Le consommateur, on en a parlé depuis longtemps, définit seulement une relation commerciale, et au sein d'internet, on parle d'un réseau avec un seul internet, un seul monde. Cela implique de nombreuses relations, on ne peut pas nier cela ;

Et ce n'est pas seulement une relation contractuelle mais ces utilisateurs contractuels existent et donc on a ici une mission qui est très large.

Et donc nous suggérons que l'on tienne compte de cette liaison directe avec les groupes d'intérêts publics, parce que dans différentes parties du monde, les intérêts des utilisateurs et l'utilisateur final qui n'est pas toujours contractuel tout cela est affecté par les relations contractuelles qui ont lieu au sein de l'ICANN et dans les pays où se trouvent ces utilisateurs finaux.

Et donc je voulais renforcer cette perspective que Holly a un petit peu mentionnée et parler de cette approche plus ample.

BRYAN SCHILLING:

Merci Harold. Je vous remercie pour vos commentaires à tous les deux.

Mon expérience vient du secteur technologique comme on l'a dit. Nous avons travaillé sur la protection des utilisateurs qui avaient des relations avec des échanges monétaires ou pas, des

échanges de données, de données personnelles aussi pour pouvoir utiliser des services offerts gratuitement sur Google ou autre.

Donc je pense que, pour en revenir au point concernant ces services d'internet, le DNS, puisque tout cela est ouvert au public, nous devons nous focaliser sur cet utilisateur final. Et nous devons savoir quelle est la définition du consommateur quand nous parlons de consommateur bien sûr.

ALAN GREENBERG: Olivier ? Ensuite il nous reste 8 minutes. Si quelqu'un veut rentrer dans la queue, vous pouvez y aller.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan. J'ai une question liée à l'officier des plaintes de l'ICANN. Parce qu'il y a des choses très intéressantes qui ont été présentées par notre communauté, mais la position était : est-ce que l'on se plaindrait de ICANN, des registres, des problèmes de spamming ? Donc je me demande comment vous voulez entrer en relation avec cet officier des plaintes ?

Il faudrait qu'il y ait des explications sur le site d'ICANN pour savoir comment ça marche. Est-ce que les gens vont se plaindre à cet officier des plaintes, quelle est votre responsabilité, etc.

JAMIE HEDLUND:

C'est une bonne question. Il y a eu des confusions concernant ce rôle entre la conformité et le service des conformités et l'ombudsman. On a essayé d'envoyer un petit peu des informations sur ce point en termes de conformité et pour interagir avec la conformité. Si une plainte arrive et qui parle d'une violation d'un accord, cela va être présenté à la conformité. Si le service de conformité dit : Jamie Hedlund ne s'occupe pas de son travail et ne fait pas du bon travail mettons, je ferais tout ce que je peux pour éviter cette plainte, mais ensuite, cette plainte va être envoyée à l'officier des plaintes, [Christi].

Donc, comme il y a beaucoup de confusion, elle reçoit des plaintes qui correspondent au secteur de la conformité et elle nous les envoie, et vice-versa. Si cela concerne notre façon de faire notre travail, c'est pour elle, pour le bureau des plaintes. Si cela concerne la conformité, il faut l'envoyer au service de conformité.

Finalement, au niveau du rôle du personnel interne, l'ombudsman va faire un rapport direct au conseil. Et il va faire son enquête, et au niveau de la conformité, nous travaillons de manière transparente.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Comment est-ce que Brian est relié à tout cela ?

JAMIE HEDLUND: Il est possible que Bryan reçoive, qu'il y ait par exemple une plainte de Bryan à propos du fait qu'il ait accepté ce travail.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Comme protection des consommateurs, est-ce que Bryan va avoir un rôle à jouer ?

JAMIE HEDLUND: Cela est possible oui. S'il y a des thèmes dans le domaine de la conformité ou de la protection, ces thèmes seront réglés par notre officier des plaintes, mais il est possible aussi que nous participions aussi à cette réponse.

ALAN GREENBERG: Maintenant nous avons Holly.

HOLLY RAICHE: J'ai deux questions. Si vous utilisez les données que vous recevez des services des plaintes, j'ai parlé avec l'ombudsman précédent qui m'a dit que 80 % des plaintes qu'il recevait ne le concernait pas. C'était donc 80 % d'information qui devaient revenir à l'organisation pour les comprendre.

Ma question est : est-ce que vous avez une structure qui vous permet de dire : nous voulons que quelqu'un, par exemple un titulaire de nom de domaine a une plainte ou quelque chose qu'il ne comprend pas, qu'il puisse se présenter et en parler avec quelqu'un, que cette personne se charge de ce problème. Que vous n'ayez pas de nouveau cette réponse pour dire qu'il n'y a seulement qu'une partie de ces problèmes que vous pouvez aborder.

JAMIE HEDLUND:

Il me semble que ICANN est très compétent pour aborder les problèmes de cette façon-là. C'est-à-dire de dire : ha non, cela ne me concerne pas donc je ne peux pas m'en occuper. Nous devons avoir une discussion avec la communauté concernant les brèches qui existent à propos de l'ICANN et le résultat final va peut-être être que certains problèmes ne correspondent pas à ICANN et que ICANN ne peut pas résoudre ces problèmes. Mais la communauté peut à ce moment-là créer une autre organisation pour aborder ces problèmes.

Nous n'avons pas encore identifié les brèches parce que la création de ce groupe de travail ad hoc vise à identifier ces brèches.

Nous voulons travailler de manière transparente pour voir qu'est-ce que l'on doit faire, qu'est-ce que l'on peut faire, quelles sont les alternatives qui existent dans ce domaine.

ALAN GREENBERG: La queue est fermée, est-ce que vous avez quelque chose de très court à dire ?

SEBASTIEN BACHOLET: Oui, je vais être bref. Je voudrais vous dire qu'avant de créer ce groupe de travail vous devez parler avec la piste de travail numéro deux sur la responsabilité parce qu'il y a plusieurs propositions sur le même thème qui pourraient être différentes, ou complémentaires les unes des autres. Je ne sais pas, mais je pense que le personnel fait beaucoup de choses sans tenir compte du travail que la communauté fait dans la piste de travail numéro deux. Je crois que ce serait bien de revenir à la piste de travail numéro 2.

JAMIE HEDLUND: Merci beaucoup. Nous allons le faire. Ce n'est pas que nous ne voulions pas utiliser ces groupes de travail, des fois nous avons peur de faire perdre du temps aux bénévoles.

ALAN GREENBERG: Nous travaillons beaucoup à ICANN en disant que nous avons peu, que notre travail a peu de portée; que les choses ne sont pas contrôlées par nous. En même temps il y a beaucoup de choses qui existent qui facilitent le travail des différentes parties prenantes. Alors on peut se demander : est-ce qu'on peut faire quelque chose pour améliorer les choses, pour fournir des protections, même si ce n'est pas dans notre secteur, il y a peut-être des choses contractuelles qui ne sont pas vraiment dans notre domaine, mais que nous pouvons améliorer. Pour cela il nous faut travailler avec d'autres gens. Et je suis optimiste dans ce sens.

On me dit que Harold demande la parole. Nous devons vider cette salle dans 30 secondes. Donc il vous faut en tenir compte. Il y a un autre groupe qui va entrer. Harold, allez-y rapidement.

HAROLD ARCOS: Merci Alan. Je vais parler en espagnol ;

Jamie, je voulais savoir si vous avez prévu dans les sous-groupes le contexte suivant, ce que Alan disait. À ICANN souvent nous disons que ce le problème des utilisateurs finaux n'est pas de notre portée et cependant nous mettons les utilisateurs finaux dans ce concept de consommateur.

Que va-t-il se passer lorsque ces utilisateurs finaux vont être réellement affectés, et si nous continuons à les convoquer dans ce même concept, comment est-ce que vous pensez répondre à leurs problèmes ?

Parce que très souvent, on a l'impression que cette question de l'utilisateur final ne concerne pas ICANN, on ne se penche que sur les problèmes des contacts au sien d'ICANN. On a voulu mettre l'utilisateur final dans ce qui concerne les consommateurs, mais en même temps on dit que cela ne correspond pas à la portée de notre travail.

JAMIE HEDLUND:

Je ne vois pas vraiment l'objectif ici dans la limitation du mot consommateur. Cela inclut la propriété intellectuelle des utilisateurs internet, des parties contractuelles, une série d'acteurs.

Et si j'ai bien compris les critiques que vous faites... Parce que finalement nous n'avons pas de contrat avec les utilisateurs finaux ni avec les titulaires de noms de domaine, donc il n'y a pas toujours une relation contractuelle, et vous représentez des unités constitutives et nous devons voir quelles sont les protections de ces consommateurs, pas seulement, pour les parties contractuelles, mais aussi pour tout ceux, les tierces parties qui travaillent avec les consommateurs et autres. Merci.

ALAN GREENBERG: Il y a une séance de renforcement de capacité d'AFRALO qui va commencer dans cette salle, dans quelques minutes, nous vous demandons donc ...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]